



## Dans un contexte où les résultats de STMICROELECTRONICS sont en recul, les ventes d'actions par le Comité Exécutif nous interpellent !

La CGT STMICROELECTRONICS France a pris connaissance d'informations concernant des ventes d'actions effectuées par les membres du Comité Exécutif de STMICROELECTRONICS en mai 2024. Ces informations sont disponibles sur le site de l'autorité des marchés financiers des Pays Bas ([www.AFM.nl](http://www.AFM.nl)).

A l'heure actuelle, nous travaillons toujours à comprendre ces mouvements financiers, que l'on retrouve chez ST année après année et que nous jugeons importants.

Nous avons interpellé la direction de STMICROELECTRONICS France qui nous a répondu que « ces ventes sont destinées à couvrir l'impôt ». Cet impôt serait, « conformément aux règles fiscales en vigueur », « dû et exigible » au moment de l'acquisition des actions. Il s'agirait donc de « ventes techniques », et sans « aucune action ou instruction de la part des personnes concernées », qui seraient organisées pour « payer l'impôt correspondant ».

Nous avons pris acte des explications données par la direction, et nous lui avons posé par écrit un certain nombre de questions supplémentaires pour éclaircir ce sujet. A l'heure actuelle nous sommes toujours dans l'attente de réponses.

La CGT STMICROELECTRONICS s'est toujours positionnée contre ce mode de rémunération discrétionnaire et qui ne participe pas à une redistribution équitable de la richesse générée par le travail de tou-tes les salarié-es.

De plus, nous nous positionnons également contre une rémunération excessive des actionnaires, alors que les salarié-es sont très mal augmentés.

Concernant les ventes d'actions (on parle de centaines de milliers d'euros à plus de un million d'euros par personne), on peut légitimement se questionner sur les montants démesurés versés aux membres du Comité Exécutif de ST.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par une augmentation de 50% des dividendes versés (passage de 0.06 à 0.09 par action), et par un programme de rachats d'actions I pour un montant de 1.1 Milliards de \$ sur 3 ans soit un peu plus de 366 Millions de \$ par an !

Enfin, à l'heure où STMICROELECTRONICS connaît une situation délicate avec des résultats en recul, et que notre CEO Jean-Marc Chery a annoncé le 31 octobre 2024, prendre des mesures pour « remodeler notre implantation industrielle » en « redimensionnant notre base de coûts globale » se « traduisant par des économies de coûts annuelles en millions de dollars dans le haut de la fourchette à trois chiffres à la fin 2027 », la CGT STMICROELECTRONICS se questionne sur l'exemplarité des pratiques du Comité Exécutif et sur les signaux qui sont envoyés aux salarié-es du groupe.

Grenoble, le 8 novembre 2024

**COMMUNIQUE DE PRESSE**